

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02

COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE

Avis de nos clients : Satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 % (calculs réalisés sur la base des formations 2022 dispensées)

**OBJECTIFS**

Valider un projet de métrologie lié à une problématique quotidienne

**LES AVANTAGES**

Accompagnement par un tuteur (expert technique) du LNE en rapport avec les besoins du stagiaire

Participation aux soutenances

**INTERVENANT(S)**

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Marie-Aude ENGELS**
Experte en ingénierie pédagogique
- **Carole BEAULIEU**
Expert en métrologie générale

Responsable pédagogique de la formation :

Carole BEAULIEU

Public :

- Responsables métrologie ou futurs responsables métrologie

Niveau requis :

- Occuper une fonction métrologie permettant d'avoir une expérience de la mesure en milieu industriel ou en laboratoire
- Avoir suivi le stage Réf CC01-01 Piloter la fonction métrologie

Moyens pédagogiques et techniques :

- 3 heures d'échanges avec un tuteur
- Les participants doivent se munir d'un smartphone , une tablette ou un ordinateur afin de réaliser les exercices durant la formation

Modalités d'évaluation :

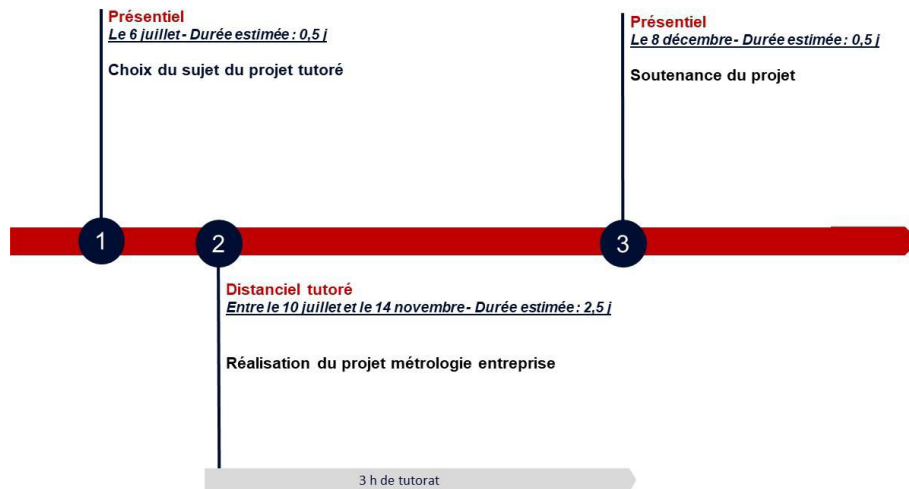
- Une attestation d'acquis pédagogiques en métrologie – LNE " Valider un projet de métrologie - Responsable - Futur responsable métrologie" est remis en fin de formation dès lors que le stagiaire a réussi la présentation de son projet personnel
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : oui

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02**COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE****FRISE CHRONOLOGIQUE****PROGRAMME****Dépôt des sujets**

- Les sujets doivent être déposés sur la plateforme au plus tard le 03/07/2023 qui seront validés le 06/07/2023
- Le sujet est choisi parmi une problématique quotidienne du stagiaire au sein de son entreprise. Le sujet peut porter sur tout ou partie des thèmes abordés (conception d'un processus de mesure, optimisation de la gestion d'un parc d'équipement, incertitudes de mesure, gestion d'un projet, amélioration du système de management de la mesure,...)

Validation des sujets

- Le sujet est accepté dès lors qu'un tuteur expert du sujet est disponible et que le périmètre est réalisable durant le temps imparti

Rôle du tuteur

- Le tuteur aide le stagiaire à s'organiser et à raisonner. Son rôle n'est pas de résoudre ou effectuer les travaux à la place du stagiaire. Cet accompagnement est structuré sous forme de 5 échanges téléphoniques d'une durée cumulée maximale de 3 heures.

Remise du projet personnel

- Le projet est déposé sur la plateforme MOODLE sous la forme d'un écrit synthétique de 03 à 05 pages en pdf, au plus tard le 14/11/2023 (un seul dépôt autorisé) : police de taille normale et pas plus de 10 annexes

Restitution orale, le 08/12/2023

- Le stagiaire présente la progression de sa réflexion devant un jury. Le jury est composé de métrologues et d'experts en communication. Un support visuel est fortement conseillé. Il doit être apporté sur une clé USB le jour de la restitution.

Critères d'évaluation

- Démontrer sa progression sur les 2 compétences : techniques et relationnelles
- Respecter la durée de la présentation

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02**COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE**

- Pertinence et précision des réponses apportées aux questions du jury

**SESSION(S) PLANIFIÉE(S)**

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation@lne.fr / www.lne.fr